

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 avril 2026

RENFORCER LA PÉNALISATION DE L'ORGANISATION DE RAVE-PARTIES - (N° 2618)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

N° 11

AMENDEMENT

présenté par
Mme Saint-Paul

ARTICLE 3

Après le mot ;

« organisateurs »,

insérer les mots :

« de ces rassemblements ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.